

**DECRET N° 99-269 du 21 mai 1999**

Chargeant Madame Ramatou BABA-  
MOUSSA, ministre de la Protection  
Sociale et de la Condition Féminine  
de l'intérim de Monsieur Ousmane  
BATOKO, ministre de la  
Fonction publique, du travail et de la  
réforme administrative pour compter du  
21 mai 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la  
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats  
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret n° 98-280 du -12 juillet 1998 portant composition du  
Gouvernement ;

VU le décret n° 99-252 du 19 mai 1999 portant démission des membres du  
gouvernement élus députés à l'Assemblée nationale ;

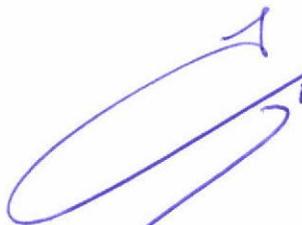
**DECRETE :**

Article 1er.- Pour compter du 21 mai 1999, Madame Ramatou BABA-  
MOUSSA, ministre de la Protection sociale et de la condition féminine, est  
chargé de l'intérim du ministre de la fonction publique, du travail et de la  
réforme administrative pendant l'absence de Monsieur Ousmane BATOKO, élu  
député à l'Assemblée nationale.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 21 Mai 1999

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU** .-

**Ampliations** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MPREPE  
4 MJLDH 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-  
DSDV 8 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-  
FASJEP 3  
JO 1.-